



# équi-ressources

emplois, métiers, formations



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
LANGUEDOC-  
ROUSSILLON-  
MIDI-PYRÉNÉES

## Le métier d'enseignant d'activités équestres sur le territoire Languedoc-Roussillon : adéquation emploi/formation

*Synthèse – février 2016*

[www.equiressources.fr](http://www.equiressources.fr)

➤ Plus de 10 000 offres d'emploi traitées

➤ 7 conseillers à votre disposition

➤ De nombreuses publications et études



L'étude, commandée par la Direction régionale jeunesse sport cohésion sociale, vise à analyser l'adéquation entre les emplois occupés par les diplômés et les formations proposées dans le champ des activités équestres (BPJEPS<sup>1</sup> et DEJEPS<sup>2</sup>).

La méthode utilisée s'appuie sur des questionnaires et entretiens réalisés pendant l'été 2015 auprès d'échantillons de diplômés de 2010 à 2014 (28% de la cible BPJEPS Activités équestres atteinte et 61% de la cible DEJEPS Perf. Sportif CCE-CSO-Dressage atteinte) et d'employeurs d'enseignants et/ou d'entraîneurs (81 structures enquêtées). Le regard des 11 organismes de formation habilités sur la problématique a également été pris en compte.

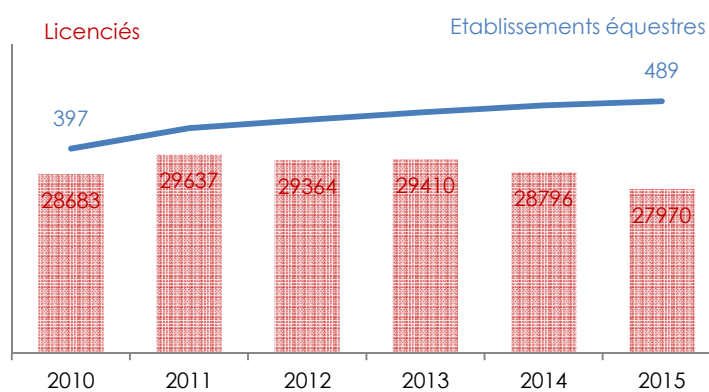
Après avoir situé les activités et formations équestres en Languedoc Roussillon, l'employabilité des enseignants et entraîneurs d'activités équestres sera explicitée et suivie d'un retour sur la qualité des formations dispensées en territoire, dans le but de faire émerger des propositions d'amélioration.

### Une concurrence avérée entre établissements équestres

Depuis 2012, l'emploi salarié en établissement équestre, contrairement à la tendance nationale, ne cesse de croître en Languedoc Roussillon. On estime à 700 le nombre d'établissements équestres en Languedoc Roussillon. En trois ans, ce nombre a augmenté de 23%<sup>3</sup>. Les conditions climatiques favorables et l'attrait touristique de la région sont des atouts majeurs. Au regard de la baisse du nombre de licenciés à la Fédération française d'équitation (FFE) au niveau régional depuis ces trois dernières années (-5%), ces nombreuses structures entrent en très forte concurrence sur le territoire.

Le taux de pénétration des activités équestres dans la population locale est moyen. Même si on ne raisonne qu'en termes d'établissements affiliés à la FFE (soit 61% des établissements équestres recensés), la région arrive au 9<sup>ème</sup> rang national avec 177 structures fédérales par million d'habitants. On compte **en moyenne 57 licenciés par établissement affilié**, ce qui est largement en-dessous de la moyenne nationale (égale à 73,6 licenciés par établissement affilié). Sur ce critère, la région Languedoc Roussillon se place au 18<sup>ème</sup> rang national.

Evolution des nombres de licenciés FFE et d'établissements équestres affiliés FFE en Languedoc Roussillon depuis 2010

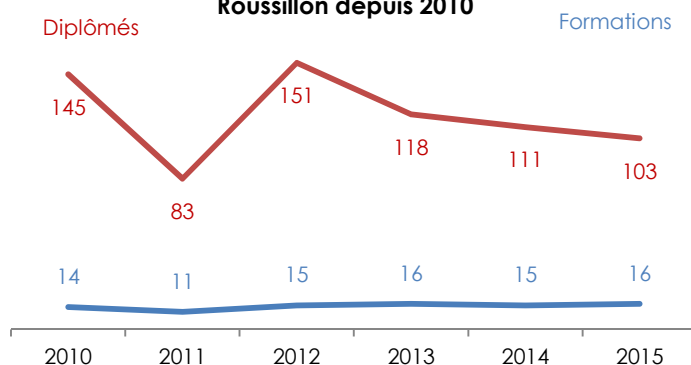


Source : Fédération française d'équitation

### Languedoc Roussillon, 4<sup>ème</sup> région de France en nombre de formations BPJEPS AE proposées

En matière de formations équestres, on observe depuis 2012, une baisse marquée des diplômés du BPJEPS Activités équestres (-18% au niveau national et -32% au niveau régional). Alors que le nombre de sessions de formation proposées ne cesse d'augmenter en France (+31% depuis 2012), il reste stable en Languedoc Roussillon. Un nombre important et varié de formations BPJEPS Activités équestres est proposé dans la région. Avec Provence-Alpes-Côte-D'Azur et la Basse-Normandie, elle fait partie des 3 seules régions de France proposant **les 5 mentions du BPJEPS Activités équestres**.

Evolution des nombres de diplômés du BPJEPS Activités équestres et de formations BPJEPS Activités équestres proposées en Languedoc Roussillon depuis 2010



Source : Min. Ville Jeunesse et Sport, données 2015

15 formations BPJEPS (dont 9 dans la mention Equitation) et 4 formations DEJEPS dans le champ des activités équestres sont proposées en 2014<sup>4</sup>.

Un nombre important d'organismes de formation (11 en 2015) existent même si ces derniers s'organisent géographiquement de manière cohérente avec la dynamique des activités équestres départementales (nombre de pratiquants, fléchage des licenciés « tourisme »).

<sup>1</sup> Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité Activités équestres (niveau IV)

<sup>2</sup> Diplôme d'état de la jeunesse, de l'éducation populaire et des sports, spécialité Perfectionnement sportif (niveau III)

<sup>3</sup> Selon l'Observatoire économique régional 2015 du Conseil des équidés Languedoc Roussillon

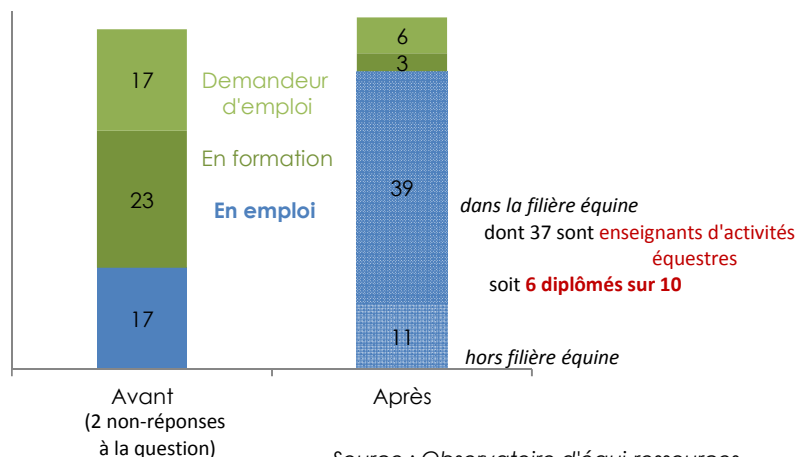
<sup>4</sup> Source : Ministère Jeunesse et Sport, données 2015

## Un taux d'insertion professionnelle élevé mais des signes de saturation du marché de l'emploi

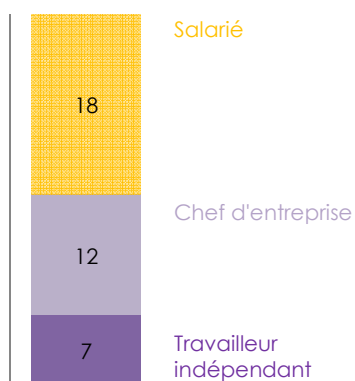
Le taux d'insertion professionnelle des diplômés du BPJEPS Activités équestres 1 à 5 ans après obtention du diplôme, est très élevé : 85% d'entre eux sont en emploi, toute activité confondue, au moment où les enquêtes se sont déroulées. Plus spécifiquement, 6 répondants sur 10 travaillent en tant qu'enseignant d'activités équestres. Au niveau de leur implantation géographique, **4 diplômés sur 10 travaillent en tant qu'enseignant d'activités équestres en Languedoc Roussillon**.

Des **premiers signes de saturation du marché** de l'emploi ont entraîné, pour les autres, des reconversions professionnelles ou des départs vers d'autres régions : pas de poste à proximité de leur lieu de résidence, non renouvellement de contrat possible. Aussi, la précarité des emplois proposés et le niveau de rémunération insuffisant ont également été cités comme raisons expliquant leur nouvelle orientation.

### Situation professionnelle des diplômés avant puis après l'obtention de leur diplôme BPJEPS Activités équestres



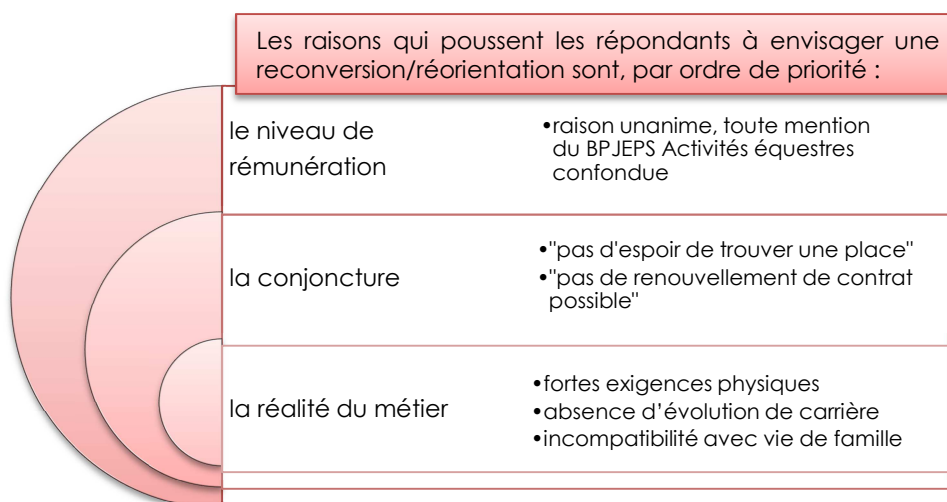
### Statuts d'emploi des 37 enseignants d'activités équestres



Source : Observatoire d'équi-ressources

Même si la majorité des enseignants d'activités équestres sont embauchés en tant que salariés (18 sur 37 dont 11 à temps plein), **le phénomène d'installation se vérifie** : la moitié d'entre eux s'installent à leur compte en tant que chef d'entreprise (12 sur 37 dont 8 en Languedoc Roussillon) ou auto-entrepreneur (7 sur 37 dont 3 à temps plein).

Le futur envisagé par les répondants dans les 5 années à venir a permis d'approcher la notion de **turn-over** sur ce métier d'enseignant d'activités équestres. Il est d'environ **5% par an**.



Il est également intéressant de noter que la décision de réorientation ou de reconversion intervient dans les 3 premières années d'expérience professionnelle soit assez rapidement après obtention du diplôme pour cet échantillon.

## Des enseignants-dirigeants souvent seuls sur leur structure

L'activité d'enseignement dans les structures s'organise de la manière suivante : dans 4 établissements sur 10, l'enseignant-dirigeant est seul et ne fait appel à aucun renfort même ponctuel pour ses activités d'enseignement<sup>5</sup>.



30 structures enquêtées sur 81 (37%) renforcent leur équipe d'encadrants sportifs durant l'année.

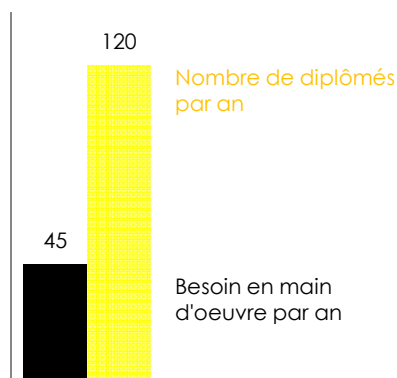
Ce sont majoritairement des structures ayant au minimum 2 enseignants d'activités équestres (les enseignants-dirigeants seuls ne peuvent se faire aider, pour des raisons financières principalement).

Pour ces structures, le recours à l'**auto-entrepreneuriat** est une tendance qu'il est important de faire remonter : 18 d'entre elles y ont recours.

## Un besoin en main d'œuvre estimé à 45 enseignants d'activités équestres par an

15 structures enquêtées sur 81 (20%) ont ou envisagent de recruter un enseignant d'activités équestres en 2015. La grande majorité d'entre elles (11) recruteront un BPJEPS Activités équestres. En extrapolant ce chiffre à l'échelle régionale<sup>6</sup>, on arrive à 60 créations de postes d'enseignants d'activités équestres par an. En tenant compte qu'une partie de ces créations de postes est en fait due à un changement d'employeur, on estime à 45 le besoin en main d'œuvre d'enseignants d'activités équestres en Languedoc Roussillon par an dans les mêmes conditions conjoncturelles qu'aujourd'hui.

### Relation entre besoin en main d'œuvre et nouveaux arrivants sur le marché du travail



Au-delà de la problématique liée à l'enseignement des activités équestres, nombreux ont été les employeurs à exprimer leurs très fortes inquiétudes quant à la pérennité de leurs structures suite à :

- la hausse de la TVA
- l'application de la Loi Peillon (nouveaux rythmes scolaires)
- la concurrence de plus en plus rude

L'appel à l'aide (fédérale, syndicale, ministérielle) pour valoriser les structures légales et les compétences des salariés/dirigeants qui se forment est quasiment unanime dans un contexte régional de hausse des installations.

Source : Observatoire d'équi-ressources

## De la formation à l'emploi : des compétences relationnelles de plus en plus nécessaires aux jeunes diplômés

Autant côté diplômés, employeurs, qu'organismes de formation, le niveau des formations est à relever.

Seul un tiers des diplômés qualifient leur formation de « très complète ». Les autres regrettent « des bases en dressage oubliées », une « très mauvaise expérience en entreprise » ou encore un « manque d'exercices concrets en pédagogie ».

6 employeurs sur 10 sont insatisfaits du niveau de **technique équestre** et du **manque de compétences relationnelles** des sortants de formation. Ils reprochent notamment leurs difficultés à établir des rapports constructifs avec les différents types de clients et parfois, l'inadéquation de leurs réactions par rapport à leur environnement. Même si cela peut s'expliquer par le manque d'expérience de ces jeunes diplômés, il semble qu'une sensibilisation à l'approche des différents publics, les enfants notamment, soit nécessaire.

Les organismes de formation, quant à eux, sont contraints par le coût de mise en place de ces formations. Ils sont conscients de certains manquements et mettent en parallèle d'autres difficultés : les problèmes de financement auxquels sont très souvent confrontés les candidats, les profils de demandeurs d'emploi parfois éloignés de la réalité du métier, les exigences des tuteurs et employeurs parfois trop marquées.

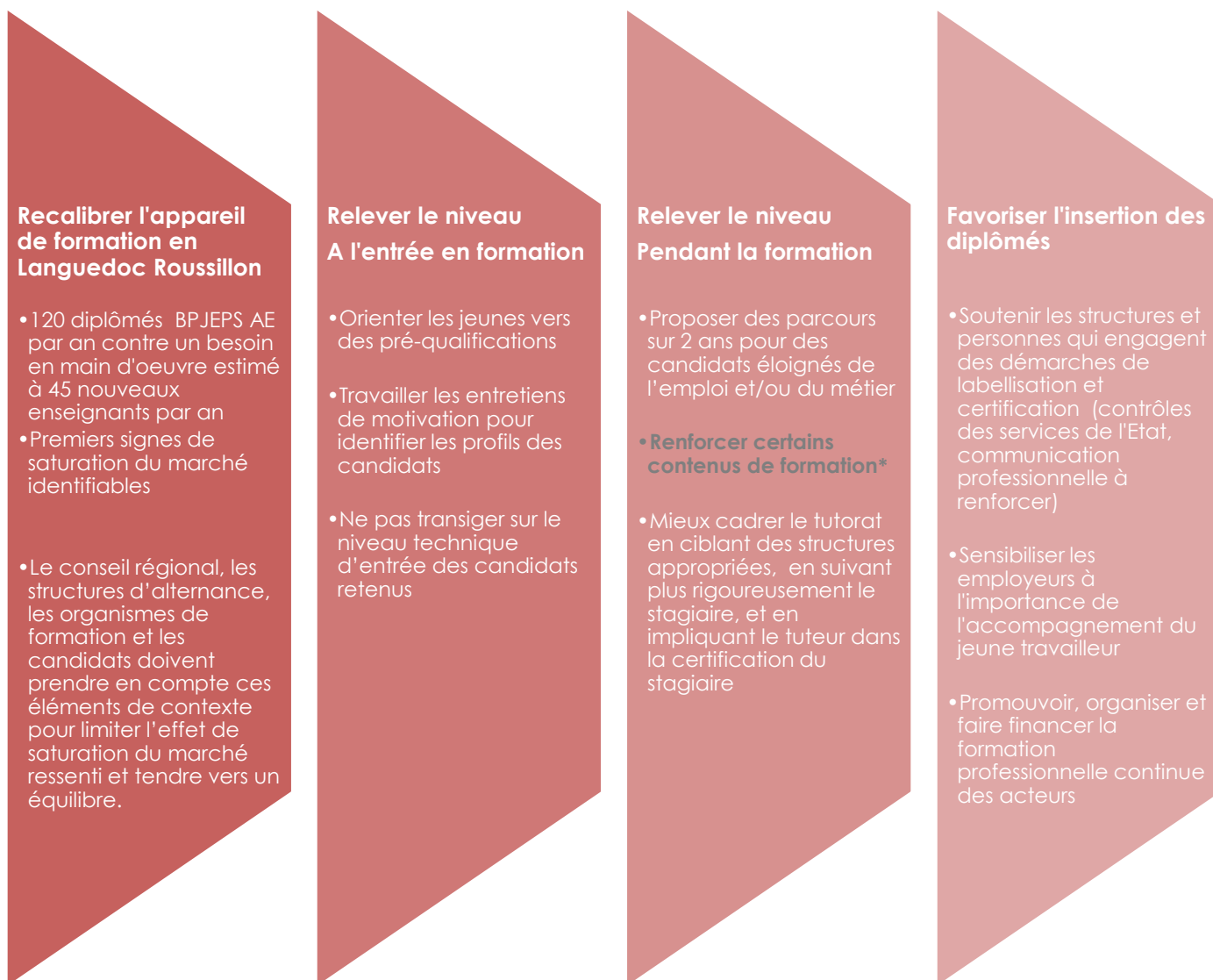
Aussi, la **formation professionnelle continue** est sous-utilisée tant du côté enseignants qu'employeurs alors que le besoin existe. La moitié des enseignants pensent qu'une formation complémentaire leur serait utile dans leur emploi actuel.

<sup>5</sup> Cette estimation est d'autant plus sous-estimée que seuls 8% des établissements comptant entre 0 et 30 licenciés de la région ont été audités.

<sup>6</sup> Selon la répartition des types d'établissements équestres réalisée par l'Observatoire économique régional 2015 (associations, privés, autres en fonction du nombre de licenciés)

## Propositions d'améliorations

Les propositions qui suivent découlent du résultat des enquêtes et des entretiens menés. Elles ont pour unique objectif d'ouvrir des pistes et de nourrir la réflexion sur les améliorations possibles en matière de formation des enseignants d'activités équestres.



### \* Les contenus à renforcer

**Information sur les démarches à l'installation** (permis de construire, pression foncière, tenue de sa comptabilité) et le contexte régional (typologie et efficacité économique des entreprises équestres, état de la concurrence, TVA)

**Sensibilisation aux bénéfices d'une poursuite d'étude** (Licence professionnelle, DESJEPS...)

**Participation minimum à une compétition** de niveau amateur (CCE, TREC, Attelage...) pendant la formation

**Renforcement de l'acquisition des savoir-être** notamment vis-à-vis de la clientèle: expression orale, tenue vestimentaire, comportement exemplaire, intervention d'un psychologue de jeunes enfants, systématiser les contacts entre stagiaires et adultes / pré-ado / ado, tenir compte de l'avis du tuteur dans la certification pour le volet « intégration dans l'entreprise », etc.

**Apport de connaissances** en 1ers gestes vétérinaires et minimum en maréchalerie et biomécanique du cheval

La réforme en cours, rendue nécessaire par le rapport<sup>7</sup> de l'inspection générale de la Jeunesse et des Sports, pourra être le point de départ de ce recalibrage. Elle devrait être en place courant 2016.

<sup>7</sup> Rapport Mission relative à l'évaluation de la politique ministérielle de formation et de certification aux métiers du sport et de l'animation – scénarios de réforme, Inspection générale de la Jeunesse et des Sports, février 2014